

Rapport du Président

Séance Publique du
vendredi 10 octobre 2008

Service instructeur
Cité de l'Enfance

4^{ème} Commission - N° EG-2008-4-4-1

Service consulté

AFFECTATION DU RESULTAT 2007 DE LA CITE DE L'ENFANCE

Résumé : Le dispositif d'affectation des résultats de la section de fonctionnement de la Cité de l'Enfance conduit à proposer d'affecter aux travaux d'investissement l'excédent 2007 s'élevant à 832 014,01 €.

1. Résultats comptables de l'exercice 2007

Cité de l'Enfance	CA 2007	
	Prévu	Réalisé
Dépenses	5 055 945,49	3 323 295,08
Recettes	5 055 945,49	4 701 508,99
Excédent	0,00	1 378 213,91

Ce résultat se décompose ainsi :

Investissement		Fonctionnement	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
1 569 235,49	671 006,81	3 486 710,00	2 652 288,27
1 569 235,49	1 217 206,71	3 486 710,00	3 484 302,28
0,00	546 199,90	0,00	832 014,01

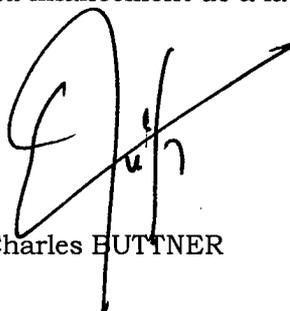
- Les dépenses réelles s'élèvent à 3 290 295,08 € auxquelles s'ajoutent les amortissements pour une valeur de 33 000,00 € soit un total de **3 323 295,08 €** et une réalisation de 65,73 %.
- Les recettes d'un montant de **4 701 508,99 €** sont réalisées à 93 %.
- L'affectation du résultat de l'exercice 2006, d'un montant de 980 235,49 €, a fait l'objet d'une écriture sur un compte d'attente à la Paierie Départementale pour un montant de 203 971,22 €. En effet l'affectation était supérieure à l'excédent de fonctionnement de l'année 2006. A ce titre il convient de rétablir cette écriture en affectant cette somme sur le compte 10686 en 2008 pour régulariser le compte d'attente (nature 114).

2. Proposition d'affectation de l'excédent aux travaux de rénovation de la Cité de l'Enfance

Je vous propose :

- d'inscrire sur la nature 001 – excédent d'investissement antérieur 546 199,90 €
- d'inscrire sur la nature 10686 la somme de 203 971,22 € (régularisation affectation de 2006)
- D'affecter l'excédent d'exploitation de 628 042,79 € au financement de la 5^{ème} tranche de travaux en 2008.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTNER